



**L'an deux mille vingt-quatre, le seize septembre à vingt heures,**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Gilles LAGAÜZÈRE.

**Date de la convocation** : 10/09/2024

**Date de la publication** : 10/09/2024

**Secrétaire de séance** : Madame Dominique CAPRAIS

**Nombre de conseillers** : 23

**En exercice** : 23

**Étaient présents** : M. Mme LAGAÜZÈRE Gilles - RESSIOT Didier - CAPRAIS Dominique - MOHAND O'AMAR Abdelbaki - FABRE Sylviane - BELLOC Brigitte - DUBERNET Thierry - POLONI Pascal - CAMBE Thierry - MILANESE Antoine - JADAS Christian - MACHEFFE Thomas - DE MARCHI Céline - BAGES-LIMOGES Carine - SICARD Christine - VALADE Pierre - RESSES Lisa.

Formant la majorité en exercice

**Excusés** : M. Mme DILMAN Patrick, DALL'ANESE Lisa, BROUILLON Monique, COUZIGOU Laurent.

**Absents** : M. Mme. ALLARD Aurélie, TILLOS Marie-Hélène.

**Procuration** : M. DILMAN Patrick à M. POLONI Pascal.  
Mme DALL'ANESE Lisa à Mme RESSES Lisa.  
Mme BROUILLON Monique à M. MACHEFFE Thomas.  
M. COUZIGOU Laurent à M. CAMBE Thierry.

Madame CAPRAIS Dominique a été élue secrétaire de séance.

**Présents : 17**  
**Procurations : 4**  
**Votants : 21**

**Pour : 21**  
**Contre : 0**  
**Abstention : 0**

**DÉLIBÉRATION N° 083 / 2024 OBJET : SUBVENTION « OPERATION FACADES »**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de la convention signée avec Val de Garonne Agglomération relative à l'opération façades sur la commune de Sainte Bazeille,

Vu le dossier de demande de subventions déposé par :

M. Dominique MARQUE pour une façade de l'immeuble situé 14 avenue du Général de Gaulle  
- Parcelle AO n°150

Vu l'avis du comité de sélection de « l'opération façades » en date du 26 juillet 2024,

AR Prefecture

047-214702334-20240917-083\_2024-DE

Reçu LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

Décide, d'attribuer les subventions suivantes :

Compte rendu comité de sélection	Identité propriétaire	Adresse de l'immeuble	Montant accordé
26 juillet 2024	M. Dominique MARQUE	14 avenue du Général de Gaulle Parcelle AO n°150	2 000. 00 €
26 juillet 2024	M. Dominique MARQUE	14 avenue du Général de Gaulle Parcelle AO n°150	3 000.00€

Dit que les crédits correspondants à cette dépense seront inscrits au Budget Primitif 2024 à l'article 20422.

Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant à verser cette subvention.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOURS, MOIS, ET ANS SUSDITS.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le 17/09/2024 et de l'affichage en date du 17/09/2024 d'une durée de deux mois conformément aux indications portées ci-dessus.

La secrétaire de séance,  
Dominique CAPRAIS



Le Maire,  
Gilles LAGAÛZÈRE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de transmission en Préfecture.